
COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Heurteaux »

Jeudi 25 Mai 2023 à 18h30, Totem

Etaient présents :

M. ZOUAOUI, Adjoint, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

M.HAMIDI, Responsable Régie Voirie et Propreté Urbaine.

M.VIEUILLE, Responsable Adjoint, Police Municipale

Mme DE SOUSA MANO, Assistante du Maire, des Elus et du Cabinet.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

* * *

Monsieur ZOUAOUI ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Retour sur les questions précédemment posées
- Itinéraire de la visite
- Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain
- Réalisations de la ville
- Questions diverses

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Retour sur les questions précédemment posées :

Une conseillère demande si les pavillons en copropriété sont concernés par le réseau de chaleur ?
Monsieur RUFFIN explique que seules les habitations avec un chauffage collectif sont concernées.

Une conseillère explique que les arrêts de bus de la rue des Chrysanthèmes sont trop près du virage et demande s'il est possible de les déplacer ?

La municipalité est en cours de réflexion, un retour du syndicat des transports est attendu sur le sujet.

Une conseillère explique qu'à l'angle Chrysanthème/Chauffernes, une bouche d'égout aurait été enlevée.

Monsieur RUFFIN répond que les services techniques sont intervenus et ont placé pour le moment des bouches provisoires. Celles-ci seront définitives lors de la réfection des voiries qui commenceront en septembre.

Un conseiller demande si le passage de la ville à 30 km/h supprime les panneaux 30 au niveau des ralentisseurs ?

Monsieur ZOUAOUI explique que ces panneaux servent de rappel. Si des ralentisseurs sont sur des portions limitées à 50 km/h, cela a toute son utilité. Pour les routes déjà limitées à 30 km/h, cela sert de rappel. A terme, lorsque la vitesse sera connue et respectée de tous, les panneaux seront retirés.

Une conseillère demande si un dépassement raisonnable de stationnement est autorisé dans les parkings clos ?

Monsieur COURTOIS répond que tout dépassement n'est pas accepté. Le stationnement est horodaté par une machine.

Une conseillère demande s'il est possible de prévoir de la fleuraison au niveau des 3 tilleuls ?

Monsieur RUFFIN répond qu'une fleuraison peut être prévue pour le printemps 2024.

Un conseiller explique qu'au niveau du 35 Avenue du stade, les marches ont été bitumées il y a des années et demande s'il est possible de les refaire ?

Monsieur RUFFIN répond que ces marches appartiennent au bailleur. Un courrier a été envoyé afin qu'il puisse intervenir.

Itinéraire de la visite :



Point sur les travaux du réseau de chaleur urbain :

Les travaux ont commencé au niveau du SIETREM, en ce sens le réseau se déploiera jusqu'à l'espace Charles Vanel. Aussi, les travaux impacteront le chemin de Gouvernes. Quant-au centre-ville, l'impact des travaux étant important en de nombreux points, il a été décidé qu'ils seront réalisés pendant l'été. Ceci permettra de limiter les nuisances pour les riverains. Le calendrier étant respecté, les travaux se termineront en 2024 pour le quartier de Marne et Chigny. Pour l'ensemble de la ville, la fin des travaux est prévue en 2025.

Toutefois, il est important de préciser, d'un point de vue technique que ces travaux nécessitent des tranchées profondes, ce sont donc des travaux d'envergure comme l'a rappelé Monsieur ZOUAOUI.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse du déploiement de l'ensemble du réseau de chaleur :



Réalisations de la ville :

1. **Travaux des Tennis au parc des sports en cours :** M. PETEY a présenté les futures installations ainsi que l'espace restauration. La fin de réalisation des courts intérieurs couverts est prévue pour la fin 2023. Quant aux courts extérieurs et l'espace restauration, la fin des travaux est prévue pour l'été 2024. M. MACHADO annonce l'inauguration des terrains de baskets 3x3 sur le parc des sports pour le 1^{er} juillet.
2. **Travaux de la rue Vacheresse :** la pose des pavés est actuellement en cours. Il y aura toutefois un arrêt des travaux au mois de juillet pour permettre aux commerces d'avoir une activité estivale.
3. **Travaux du Club d'aviron :** les travaux se termineront au 30 juin 2023.
4. **Maison de la santé et son parking :** le parking est actuellement en zone bleue à partir de 9. La PM effectue des passages réguliers afin de laisser des espaces de stationnement pour les

patients. Zone passera bleue à partir de 8h pour laisser des places libres dès l'ouverture du centre. Les médecins pourraient avoir des places réservées dans un autre parking.

5. **Piste cyclable sur les Hauts de Lagny (RER Vélo)** : elle permettra de rejoindre Paris.

Questions diverses :

- **Est-il possible de couper le petit arbre au pieds de la plaque de la rue des Bleuets ?**

REPONSE : Les services techniques prennent note et une intervention sera réalisée.

- **Est-il possible de communiquer sur la ligne d'effet au niveau des passages piétons ?**

REPONSE : M. ZOUAOUI explique qu'un rappel sera fait dans le prochain magazine de la ville.

- **Où sont les jardins partagés ?**

REPONSE : Au niveau de la sente verte, au-dessus du foyer des jeunes travailleurs. Les terrains font entre 90 et 100m². Il en existe 12 dans la ville et 2 sont encore disponibles à la location.

- **Rue Delambre, les automobilistes roulent trop vite même avec le passage surélevé. Qu'est-il possible de faire ?**

REPONSE : M. ZOUAOUI propose de mettre des pointillés juste avant, cela permettrait de créer un petit céder le passage. M.VIEUILLE ajoute qu'un automobiliste qui effectue un refus de priorité sur un passage piéton écope de 135 euros d'amende et d'un retrait de 6 points sur le permis de conduire. Les services techniques s'engagent à effectuer les marquages.